**Zeitschrift:** Actes de la Société jurassienne d'émulation

Herausgeber: Société jurassienne d'émulation

**Band:** 90 (1987)

Artikel: Le Mont-Terri en Ajoie : les fouilles archéologiques des années 1984 et

1985

Autor: Lüscher, Geneviève / Müller, Félix

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-684610

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# Le Mont-Terri en Ajoie Les fouilles archéologiques des années 1984 et 1985

par Geneviève Lüscher et Felix Müller

# I. SITUATION GÉOGRAPHIQUE (fig. 1)

Le Mont-Terri, éminence couverte de forêt, est situé sur le territoire de la commune de Cornol, canton du Jura. Son flanc nord et nord-est suit une pente régulière vers les villages de Cornol et de Courgenay et se perd dans la plaine. Alors que les pentes fortes sont couvertes de forêts ininterrompues, certains endroits plus plats font ici et là place à des pâturages. Le haut plateau du Mont-Terri proprement dit se présente sous forme d'un trapèze d'environ quatre hectares et donne l'impression d'être plat, malgré une légère pente. Le plateau est bordé au nord par une



Fig. 1 – Vue du Mont-Terri prise du sud-ouest. Au pied des falaises se trouve le domaine «Derrière-Mont-Terri ».

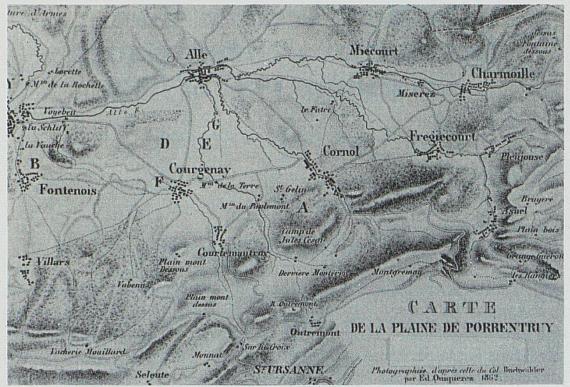


Fig. 2 – Carte de la plaine de Porrentruy, publiée par A. Quiquerez en 1862.

terrasse, suivie d'autres terrasses parallèles qui interrompent la pente jusqu'à la plaine de Courgenay. De l'autre côté, au sud, le bord du plateau est très différent puisqu'il est marqué par des falaises, qui confèrent au Mont-Terri son caractère pittoresque. Le sommet de la falaise marque à près de huit cents mètres le point culminant du Mont-Terri: c'est là que se dressent, tout près du précipice, les ruines d'une fortification médiévale, cernée d'un fossé en demi-cercle.

Le Mont-Terri est un massif calcaire isolé, séparé de la chaîne du Jura proprement dite par l'intacte petite vallée «Derrière Mont-Terri». Au nord, le Mont s'étend pour se perdre dans la vaste et fertile plaine d'Alle. Par beau temps, déjà à partir de la hauteur de la prairie Sur-Cœudret, la vue s'étend au-delà de l'Ajoie jusqu'aux Vosges. Cette vue rappelle de manière très suggestive les grands traits de la géographie: le Mont-Terri est situé sur le bord de la trouée de Bourgogne, la seule permettant un passage du bassin rhénan à celui du Rhône (et inversement) sans dénivellation notable. Par sa position, le Mont-Terri domine un passage unique d'importance européenne (fig. 2).

Outre cette route importante, d'autres chemins, non moins importants, passent au pied du Mont-Terri. Derrière celui-ci, deux routes rejoignent la chaîne du Jura. L'une mène de Courgenay au col de Sur-la-Croix par

Courtemautruy, puis dans les côtes du Doubs, à Saint-Ursanne. L'autre relie l'Ajoie à la vallée de Delémont, par le col des Rangiers. Le tracé de la «vieille route» ou «voie romaine» est facilement repérable dans la forêt et dans les pâturages entre le Mont-Gremay et la Gypsière; il contourne le Mont-Terri pour aboutir à Cornol et repartir vers l'ouest. Son âge reste inconnu.

Le Mont-Terri profite donc, d'une part, d'une situation bien protégée et facilement contrôlable puisque isolé, d'autre part, de la proximité de terres fertiles, et enfin de possibilités de liaisons à grande échelle de premier choix.

#### II. HISTORIQUE DES RECHERCHES

Il n'existe probablement pas de site préhistorique en Suisse qui, comme le Mont-Terri, ait été si tôt et de manière si constante l'objet d'intérêt scientifique. Le Mont-Terri fut en effet en 1862 déjà l'objet d'une monographie écrite par Auguste Quiquerez (fig. 3), portant le titre de Le Mont-Terrible, avec notice bistorique sur les établissements des Romains

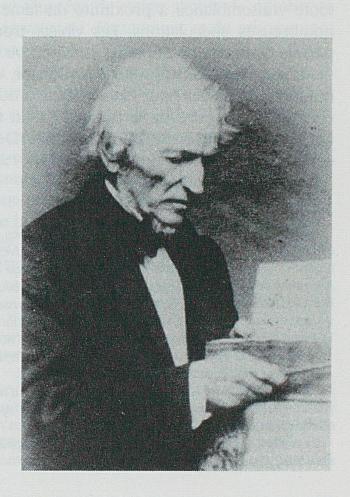


Fig. 3 – Auguste Quiquerez (1801-1882).

dans le Jura bernois<sup>1</sup>. Une interprétation encore plus ancienne du Mont-Terri et de ses antiquités, écrite par le Père jésuite P.-J. Junod, date de 1716, mais elle n'a jamais été retrouvée dans aucune bibliothèque.<sup>2</sup>

Un épisode mouvementé, qui eut lieu vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, a jeté le discrédit sur de nombreux résultats et découvertes du Mont-Terri, qu'on soupçonna d'être des faux. A cette époque, le baron de Kloeckler, propriétaire d'une partie du Mont-Terri et habitant la ferme «Derrière-Mont-Terri», organisa régulièrement des fouilles, qui furent très fructueuses, à tel point qu'en 1851, A. de Maupassant, beau-frère et compagnon de Kloeckler, promit en cadeau plus de 2000 monnaies romaines du Mont-Terri à la collection du musée local de Porrentruy.<sup>3</sup> Peu après, il s'avéra qu'une inscription, prétendument trouvée par de Maupassant au Mont-Terri et sensée prouver la présence des troupes de César au Mont-Terri, était un faux. Par la suite, son inventeur préféra disparaître pour quelque temps ou peut-être pour toujours hors du pays.<sup>4</sup>

Les fouilles que Koby et Perronne exécutèrent à plusieurs reprises dès 1923, dans le but de rassembler le plus d'objets néolithiques possible, ont une plus grande importance en ce qui concerne les recherches de 1984/85. C'est lors de ces fouilles qu'ils ont découvert une cabane, selon toute vraisemblance à proximité du fameux puits, alors déjà objet de nombreuses spéculations. Les objets trouvés dans cette cabane ont permis de la dater à l'époque romaine ou à la fin de l'Age du fer. <sup>5</sup>

Mais ce furent les fouilles d'A. Gerster, en 1932/33, publiées en 1968, qui furent décisives pour l'interprétation du Mont-Terri comme oppidum celtique. La preuve de la présence d'un rempart celtique sembla être apportée par l'ouverture d'une tranchée. De rares trouvailles de l'époque celtique soutiennent cette interprétation. Par la suite, l'oppidum du Mont-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> D'autres détails sur l'histoire des recherches, dont nous n'avons donné qu'une esquisse en raison de la longueur, peuvent être trouvés dans G. Kaenel, F. Müller, A. Furger-Gunti, L'occupation du Mont-Terri (Jura) sur la base d'anciennes collections jurassiennes, Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie, 67, 1984, 95-122, et G. Helmig, Zur Geschichte des Mont Terri, dans Archéologie suisse, 7, 1984, 104-112.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Il est impossible de savoir à quel point l'édition actuellement existante de Delfils et Verneur diffère de l'original disparu. Voir Helmig (note 1), 105.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Actes de la Société jurassienne d'Emulation, 1851, 21.

<sup>&</sup>lt;sup>+</sup> Autres détails dans Kaenel et al. (note 1), 97f.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie, 17, 1925, 129. F. Ed. Koby et A. Perronne, Recherches sur le Néolithique en Ajoie. Actes de la Société jurassienne d'Emulation, 39, 1934, 161-203.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> A. Gerster, *Der Mont-Terrible, ein gallisches Oppidum in der Ajoie*. Dans: *Provincialia*, *Festschrift R. Laur-Belart*, Bâle, 1968, 570-581.

Terri, par référence aux fouilles de Gerster, a trouvé une large place dans la littérature. C'est ce fait qui nous parut mériter une vérification, but des nouvelles fouilles.

Les objets de l'Age du bronze découverts lors des diverses fouilles semblèrent d'importance mineure. Les trouvailles plus récentes, d'époques moyenâgeuse et contemporaine, n'ont été prises en considération que tardivement.<sup>7</sup>

#### III. LES FOUILLES DE 1984 ET DE 1985

La redécouverte et l'étude en partie nouvelle d'une ancienne collection conservée à l'Office du patrimoine historique a remis le Mont-Terri à la page. Mais comme les objets de ces collections couvrent une période extrêmement longue, on pensa que quelques-uns y aurait été intégrés par erreur. Ce doute ne pouvait être levé que par de nouvelles fouilles.

De plus, les fouilles clandestines se multiplièrent sur le Mont-Terri. Des personnes équipées de détecteurs à métaux causèrent des dégâts considérables dans des zones non fouillées.

Enfin, en 1982/83, une forte tempête de neige abattit de nombreux arbres sur le Mont-Terri. Les travaux de dégagement et de reboisement menacèrent à nouveau certaines zones.

Comme le canton du Jura ne disposait pas alors de spécialiste, le Séminaire de préhistoire et d'archéologie de Bâle s'est volontiers attelé à la tâche. Les deux années qui suivirent furent le cadre d'une fructueuse collaboration entre l'Office du patrimoine historique du canton du Jura et le Séminaire de préhistoire et d'archéologie de l'Université de Bâle. 9

Il s'agissait, lors de ces campagnes de fouilles de 1984 et de 1985, surtout de vérifier si le Mont-Terri avait vraiment été habité durant presque toutes les époques de la préhistoire, c'est-à-dire au Néolithique, à l'Age de bronze, à l'Age du fer, à l'époque romaine et au Moyen Age. De plus, durant toute la longue histoire des fouilles sur le Mont, il n'a pas été

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Koby et Perronne (note 5), fig. 21. Helmig (note 1), 110f; F. Müller et R. Windler, Le Mont-Terri en Ajoie. Son rôle à partir du haut Moyen Age, à la lumière des dernières recherches. Nachr. Schweiz. Burgenverein, 58, 1985, 2-7.

<sup>8</sup> Kaenel et al. (note 1).

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> En plus du Canton du Jura et du Séminaire de préhistoire et d'archéologie de l'Université de Bâle, les institutions suivantes nous ont soutenus financièrement, sans les contributions desquelles les fouilles n'auraient pas pu avoir lieu: Fonds national suisse pour la recherche scientifique, Fonds zur Förderung von Lehre und Forschung Basel, Schweizerischer Burgenverein et Basler Burgenfreunde. Qu'elles soient remerciées ici cordialement.

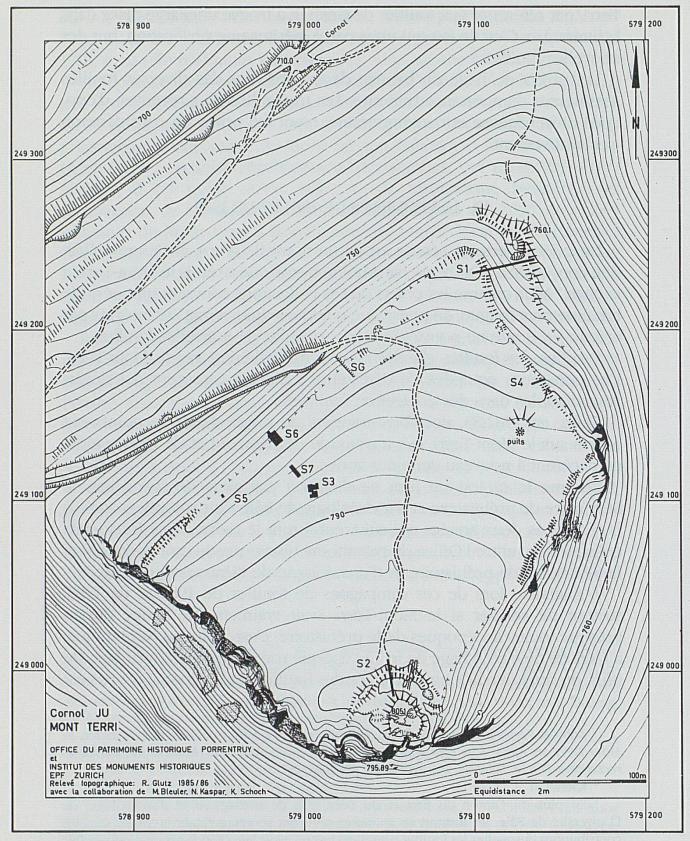


Fig. 4 – Plan topographique établi par R. Glutz en 1985. Indication de l'emplacement des sondages pratiqués en 1984 et 1985.

possible une seule fois de documenter des vestiges d'habitat et de les attribuer à une certaine époque <sup>10</sup>, mis à part le seul bâtiment de pierres, les ruines d'une tour médiévale au sommet du plateau. Il s'agissait également de récolter des informations techniques, c'est-à-dire de déterminer à quelle profondeur se trouvaient les couches intéressantes et quelle était la surface déjà perturbée par les nombreuses fouilles précédentes.

Pour répondre à ces questions, cinq sondages ont été ouverts en 1984, en grande partie au trax: les coupes ont été soigneusement documentées et la fouille de surface a été pratiquée en se référant aux coupes aux endroits appropriés. Les résultats qui s'ensuivirent furent si prometteurs que de nouvelles fouilles fines, à la main, ont pu être entreprises durant l'été 1985, dans le cadre d'un projet du Fonds national pour la recherche scientifique. Pour ces investigations, il a fallu focaliser notre attention sur des buts plus réduits. Le premier consistait à étudier la construction des remparts longeant le plateau et à les dater, et le deuxième à étudier de plus près les structures de bâtiments romains, recoupées déjà en 1984 (fig. 4).

#### Sondages 1 et 4

Les sondages 1 et 4 ont été creusés en 1984 dans l'intention d'obtenir des informations plus précises sur le prétendu rempart du bord est du plateau. En particulier, le sondage 1 a été placé à l'endroit précis où le rempart est non seulement visible sous forme d'un terrassement plat mais forme un léger renflement (fig. 5). En même temps, un «prérempart », situé plus bas, devait aussi être recoupé. Le profil de trente-cinq mètres établi dans le sondage 1, reproduit schématiquement, montre un substrat rocheux en marches d'escalier, probablement dû à une extraction de pierre. Au bord de la terrasse, on peut voir un banc de pierre désagrégé qui redescend vers le plateau. Aucun vestige de mur frontal n'a été vu nulle part. Le profil de ce sondage 4 n'a pas apporté de connaissances essentielles. Dès les premières couches, des objets d'époque romaine et de l'Age du fer ont fait leur apparition, alors que tout en bas, directement déposée sur le rocher, une couche foncée a été mise au jour, avec de la céramique de l'Age du bronze moyen et un fragment d'andouiller.

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Cf. mention d'une prétendue cabane de l'époque de La Tène ou romaine, à proximité du puits (note 5).



Fig. 5 – Sondage 1, vu en direction de l'ouest.

# Sondage 2 (fig. 6 et 7)

Le sondage 2 se trouve à l'endroit le plus haut du plateau du Mont-Terri, à proximité de la ruine médiévale; il était destiné à déterminer la forme du fossé du château fort ainsi que celle du talus qui le précède. Contre toute attente, nous atteignîmes le rocher en place après environ vingt centimètres, au milieu du fossé. Ainsi, il n'y a pas lieu de parler d'un fossé mais bien plutôt d'un léger surcreusement latéral. Le rocher monte en direction du talus. Celui-ci est formé de grosses pierres entassées avec peu d'humus. Une couche argileuse a été mise au jour au cœur du talus; elle a livré des objets romains et carolingiens. Dans le profil du «fossé», des traces d'une modeste cabane de pierres sèches ont été observées. La céramique trouvée à l'intérieur permet de la dater à l'époque post-moyenâgeuse.

#### Sondage 3

Le sondage 3 se trouve à l'intérieur du plateau: il visait à déterminer si des traces d'habitat pouvaient aussi être trouvées à l'intérieur du plateau. Un sol artificiel, en argile garnie de cailloutis, n'a pas tardé à apparaître, à faible profondeur. Trois trous de poteaux d'un bâtiment massif en bois correspondent à ce sol; le plus grand (fig. 8) de ces poteaux devait avoir un diamètre de quarante centimètres; il était calé avec de grosses pierres. Dans un trou de poteau, un bord de céramique romaine a été trouvé; il permet de situer ce bâtiment au Bas-Empire ou après. En outre, la tranchée 3 a livré deux monnaies romaines et des tessons romains, associés à de rares plus anciens.

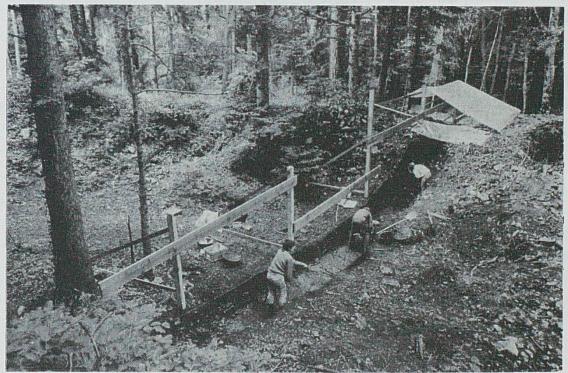


Fig. 6 - Sondage 2, vu de la tour médiévale en direction du nord.

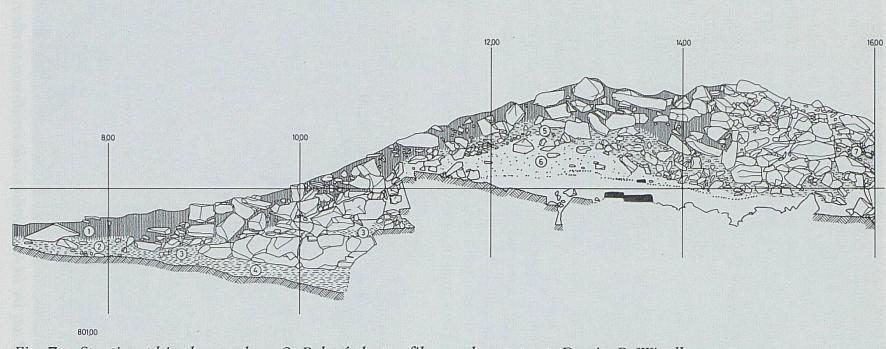


Fig. 7 – Stratigraphie du sondage 2. Relevé du profil avec le rempart. Dessin R. Windler.

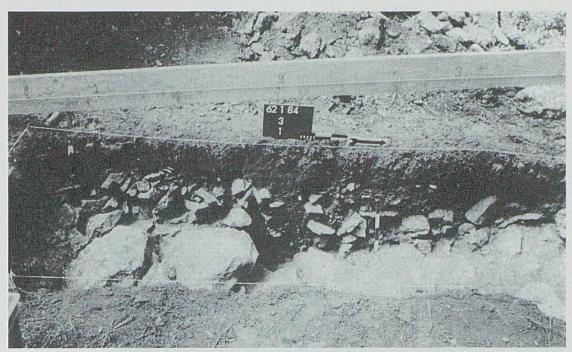


Fig. 8 - Sondage 3, trou de poteau.

#### Sondages 5 et 7

Les sondages 5 et 7, pratiqués au bord nord-ouest du plateau, n'ont apporté aucun résultat essentiel. La tranchée 7 a clairement montré que la quantité de terre était réduite sur la pente extérieure du talus; celle-ci semble avoir été utilisée pour la construction.

Dans les deux tranchées, des objets de diverses époques ont été rencontrés, allant du silex à la céramique glaçurée du XVII<sup>e</sup> siècle. Cependant, aucune véritable stratigraphie n'a pu être observée.

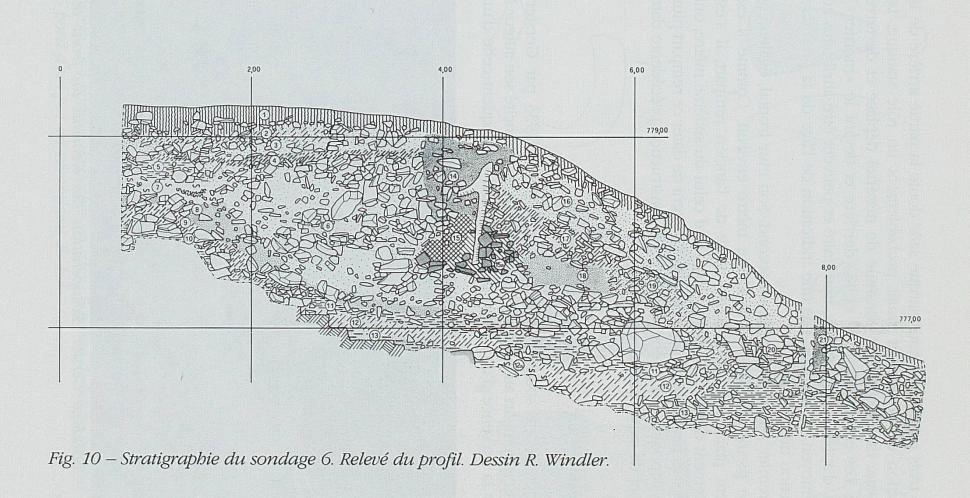
# Sondage 6 (fig. 9)

Le sondage 6, le plus grand, est situé sur la terrasse bordant le haut plateau au nord-ouest. Avec sa longueur de neuf mètres et sa largeur de cinq mètres, il recoupe toute la largeur de la terrasse et se prolonge audelà plusieurs mètres vers le bas. Le document le plus important pour juger de l'aspect et de la construction du rempart est le profil 1 (fig. 10). L'interprétation des couches extrêmement complexes est à considérer comme un premier essai d'attribution spatiale et chronologique des divers vestiges de fortifications du Mont-Terri.



Fig. 9 - Sondage 6 pendant le travail archéologique en 1985.

Le front d'une première construction se trouve au sixième mètre et est constitué de pieux de bois et de murs de pierres sèches, dont un gros bloc est visible sur le profil 1. Ce mur n'est pas assis sur le rocher mais implanté dans l'éboulis de la pente. Cela eut sans doute pour conséquence que les murs ont dû s'affaisser peu après leur construction, phénomène qui a dû être rapide, si on considère la pente du Mont-Terri. Le «mortier» est le reste d'une poutre longitudinale brûlée sur place, alors qu'une poutre transversale a pourri. L'alignement de pierres à



environ trois mètres et demi marque sans doute la partie arrière de la construction de poutres et jouait probablement un rôle statique. Le remplissage du rempart est constitué de matériel déplacé et de terre rajoutée. Les couches 6, 7, 17 et 18 (derrière et devant le «mortier») forment, d'après les trouvailles, une unité et peuvent être attribuées au Bronze moyen, ce qui n'est pas une indication de l'âge de la première construction du rempart.

Au premier rempart succéda un second. Son mur frontal, également garni de pieux, est situé au huitième mètre environ. Comme il est également placé sur l'éboulis de pente de l'ancien rempart, il s'est complètement déplacé. Tous les clous, sauf celui du sixième mètre, ont été emportés par l'érosion. Ces clous permettent de dater ce rempart plus récent à l'époque de La Tène, alors que la construction précédente date également de cette époque ou d'avant.

#### Sondage de Gerster

La tranchée de sondage pratiquée en 1932 ou 1933 par Gerster, traversant le rempart au bord nord-ouest du plateau, a incité son auteur à postuler la présence d'un *murus gallicus* et par conséquent celle d'un

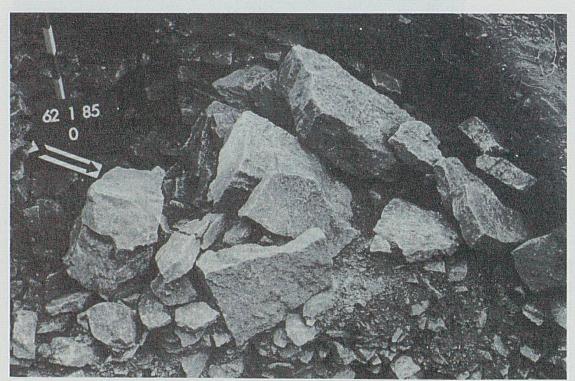


Fig. 11 – Sondage Gerster. Récupération des éléments du front du rempart.

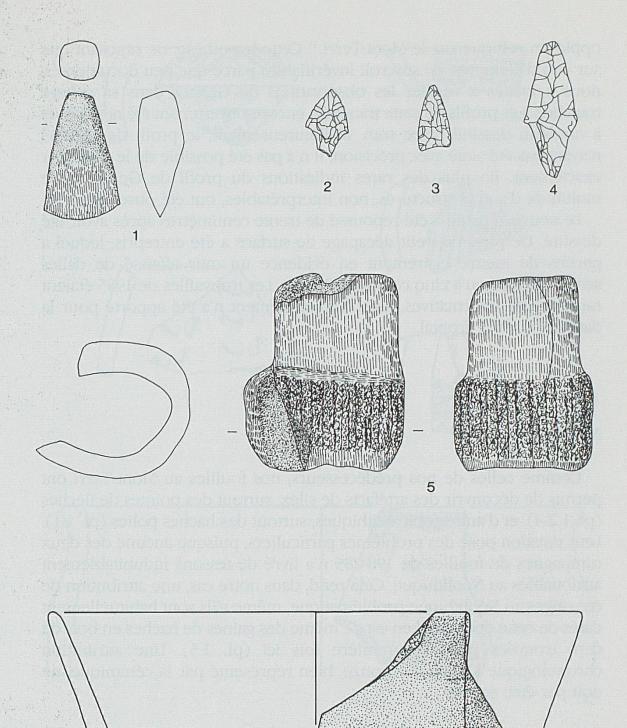


Planche 1 – Matériel néolithique ou de l'Age du bronze. 1 petite hache de pierre; 2-4 pointes de flèches en silex; 5 gaine de hache en bois de cerf; 6 bord d'un pot en céramique. E. 1:2.

oppidum celtique sur le Mont-Terri. 11 Cette hypothèse, ne reposant que sur peu d'éléments, de surcroît invérifiables parce que peu documentés, nous a incités à vérifier les observations de Gerster dans sa propre tranchée. Les profils de cette tranchée, encore ouverte, ont été nettoyés et à nouveau dessinés avec soin. Malheureusement, le profil de 1932/33 n'ayant pas été situé avec précision, il n'a pas été possible de le recouper exactement. En plus des rares indications du profil de Gerster, une multitude d'autres structures, non interprétables, ont été observées.

Le nouveau profil a été repoussé de trente centimètres après avoir été dessiné. De plus, un petit décapage de surface a été entrepris, lequel a permis de mettre clairement en évidence un mur affaissé de dalles accumulées jusqu'à cinq couches (fig. 11). Les trouvailles de 1985 étaient rares et peu informatives. Ainsi, aucun élément n'a été apporté pour la datation du mur frontal.

#### IV. LES TROUVAILLES

#### Néolithique (pl. 1)

Comme celles de nos prédécesseurs, nos fouilles au Mont-Terri ont permis de découvrir des artéfacts de silex, surtout des pointes de flèches (pl. 1.2-4), et d'autres objets lithiques, surtout des haches polies (pl. 1.1). Leur datation pose des problèmes particuliers, puisque aucune des deux campagnes de fouilles de 1984/85 n'a livré de tessons indubitablement attribuables au Néolithique. Cela rend, dans notre cas, une attribution de ces objets au Néolithique problématique, même s'ils sont habituellement datés de cette époque. Il en est de même des gaines de haches en bois de cerf, trouvées pour la première fois ici (pl. 1.5). Une attribution chronologique à l'Age du bronze, bien représenté par la céramique, ne doit pas être écartée.

## Age du bronze (pl. 1 et 2)

L'Age du bronze est très bien représenté au Mont-Terri, et toujours par des tessons de poteries. Une comparaison avec des complexes de céramique de la France voisine et du Plateau suisse montre que les décors de la céramique, à excisions, à cannelures ou à impressions

<sup>11</sup> Gerster (note 6).

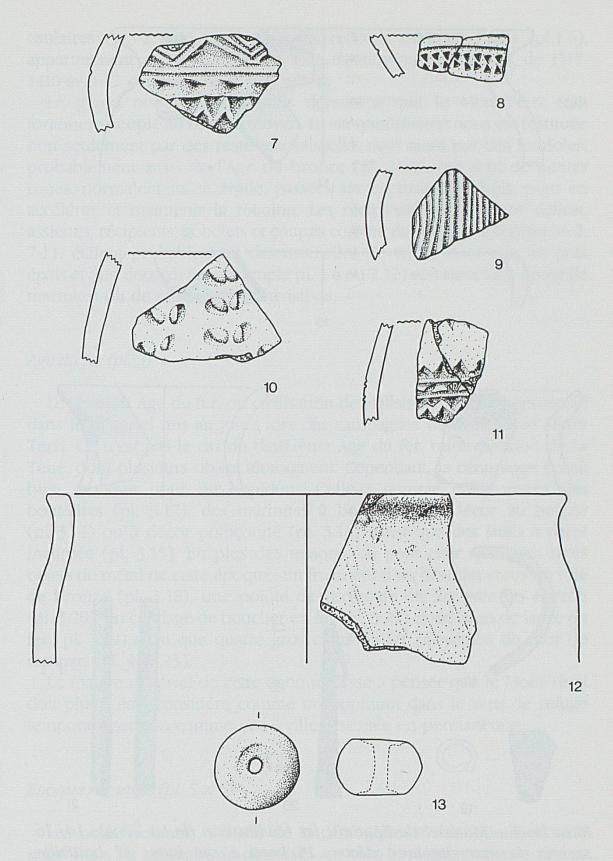


Planche 2 – Matériel de l'Age du bronze. 7-11 céramique fine; 12. céramique grossière; 13. fusaïole en argile. E. 1:2.

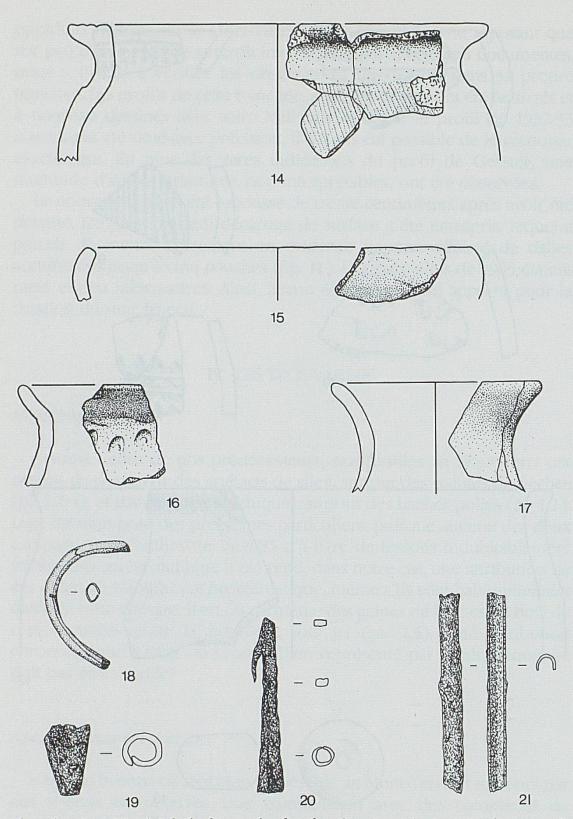


Planche 3 – Matériel de l'Age du fer (civilisation de La Tène); 14, 16. tessons de marmite avec décor; 15 bord d'une jatte; 17 bouteille; 18 bracelets en tôle de bronze; 20 pointe de projectile en fer; 19 talon de lance en fer; 21 cerclage de bouclier en fer. E. 1:2.

ovalaires (pl. 2.7-11), ainsi que des rebords déversés hauts (pl.1.6), appartiennent au Bronze moyen. Une datation au carbone 14, de 1517-1410 av. J.-C. confirme cette attribution.

Le grand nombre de tessons démontre que le Mont-Terri était fortement peuplé au Bronze moyen. La vie quotidienne nous est restituée non seulement par des restes de vaisselle, mais aussi par des fusaïoles, probablement aussi de l'Age du bronze (pl. 2.13), qui sont de petites roues, normalement en argile, passées sur un fuseau en bois, pour en accélérer et maintenir la rotation. Les récipients fins à décor délicat, assiettes, récipients, gobelets et coupes comme par exemple la planche 2, 7-11, étaient probablement des ustensiles de table, alors que les pots épais et non décorés (par exemple pl. 1.6 ou 2.12) servaient sans doute de marmites ou de récipients à provisions.

## Age du fer (pl. 3)

Le premier Age du fer, ou civilisation de Hallstatt, n'est pas représenté dans le matériel mis au jours lors des campagnes de 1984/85 au Mont-Terri. Ce n'est pas le cas du deuxième Age du fer, ou civilisation de La Tène, dont plusieurs objets témoignent. Cependant, la céramique paraît bien modeste pour un oppidum. Celle-ci compte entre autres des bouteilles (pl. 3.17), des marmites à bord strié et décor au peigne (pl. 3.14) ou à décor poinçonné (pl. 3.16), ainsi que des jattes à paroi incurvée (pl. 3.15). En plus des tessons, on peut citer quelques rares objets de métal de cette époque: un fragment d'un bracelet creux en tôle de bronze (pl. 3.18), une pointe de projectile en fer avec un éperon (pl. 3.20), un cerclage de bouclier en fer (pl. 3.21) et un talon de lance en fer (pl. 3.19) ainsi que quatre gros clous en fer provenant du mur de rempart (pl. 4.22,23).

Le maigre matériel de cette époque laisse à penser que le Mont-Terri doit plutôt être considéré comme un oppidum dans le sens de refuge temporaire et non comme une «ville» habitée en permanence.

## Epoque romaine (pl. 5 et 6)

Les objets romains, surtout de la céramique et des monnaies, sont nombreux. Ils apparaissent dispersés sur tout le plateau, mais se situent en général soit au troisième quart du III<sup>e</sup> siècle apr. J.-C., soit dans les années 350 apr. J.-C.

Le mortier à vernis est une forme typique du Bas-Empire (pl. 5.25) et on le rencontre souvent en Alsace. Plusieurs exemplaires d'une forme à col court, à bord droit, à décor strié et éventuellement à décor ondulé (pl. 5.26,28) ont été trouvés. Les fragments de cruches sont également nombreux (pl. 5.29). Les autres trouvailles non céramiques témoignent de la vie quotidienne au Mont-Terri, comme par exemple une rouelle de bronze ou un poids en pierre (pl. 5.27). Une grande quantité de scories, d'amalgames, de bâtonnets, de fils et de déchets de tôle en plomb, fer ou bronze, démontre la présence d'un intense artisanat du métal sur le Mont-Terri. Une applique de bronze, figurant un félidé (pl. 6.31) est à signaler comme objet exceptionnnel. Elle fait partie de l'équipement militaire au sens large, comme peut-être une pointe de lance, datée sans précision (pl. 6.30). De nombreuses monnaies complètent l'image d'une occupation romaine sur le Mont-Terri (fig. 12).



Fig. 12 – Trois monnaies romaines du Mont-Terri. De baut en bas: Follis Constantinus Chlorus Caes. (300-304 apr. J.-C.); Maiorina de Constans (348-350 apr. J.-C.); Maiorina de Magnentius (351-352 apr. J.-C.).



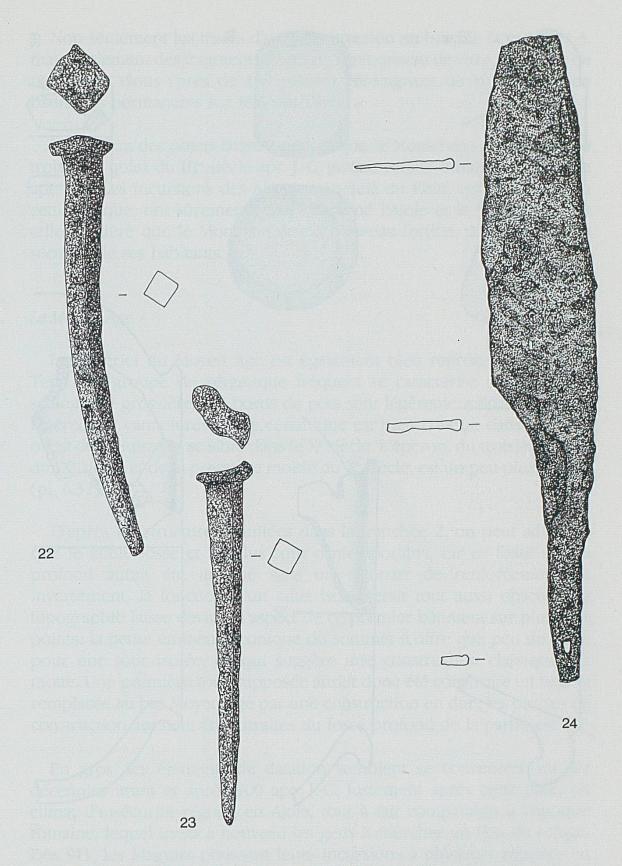


Planche 4 – Matériel de l'Age du fer (civilisation de La Tène); 22, 23 clous en fer. E. 1:2. Non daté: 24 couteau de fer. E. 1:2.

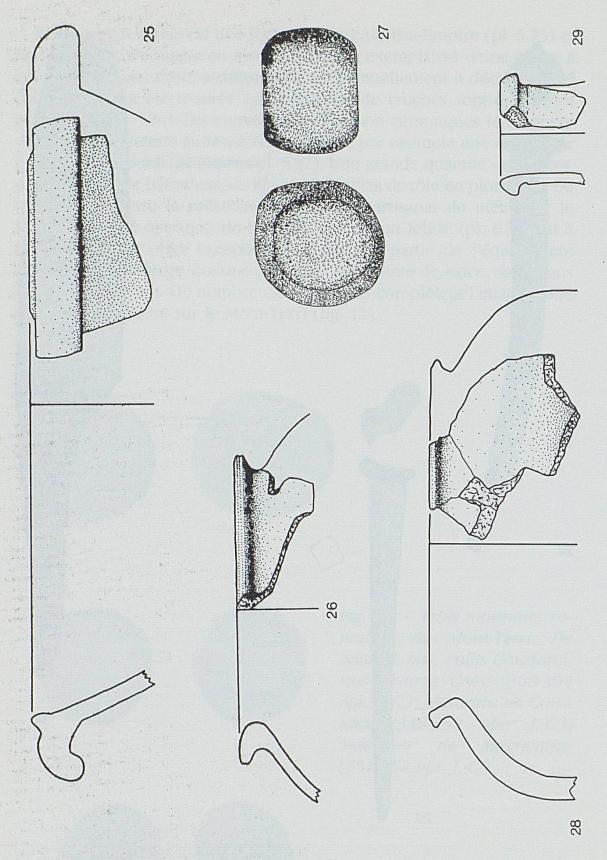


Planche 5 – Matériel romain; 25 mortier; 26, 28 marmites; 27 poids; 29 bouteille. E. 1:2.

Non seulement les traces d'une construction en bois de la tranchée 3, mais également des fragments de tuiles, un morceau de vitre, ainsi que de nombreux clous (près de 150 pièces), témoignent de la présence de bâtiments permanents sur le Mont-Terri.

La datation des objets laisse à penser que le Mont-Terri était habité du troisième quart du III<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. jusque vers le milieu du IV<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. Les incursions des Alamans au-delà du Rhin, qui eurent lieu à cette époque, ont sûrement aussi concerné l'Ajoie et le Mont-Terri, de telle manière que le Mont dut être à nouveau fortifié, afin d'assurer la sécurité de ses habitants.

#### Le Moyen Age

Le matériel du Moyen Age est également bien représenté au Mont-Terri. Un groupe de céramique fréquent se caractérise par une pâte sableuse et grossière. Les bords de pots sont légèrement épaissis et très légèrement cannelurés. Cette céramique est bien connue dans le nordouest de la Suisse et se situe dans le X<sup>e</sup> siècle. L'éperon, du troisième tiers du IX<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du X<sup>e</sup> siècle, est un peu plus ancien (pl. 6.32)

D'après les structures fouillées dans la tranchée 2, on peut admettre que le faible fossé et le talus sont contemporains, car ce fossé si peu profond aurait été insensé sans un rempart de renforcement. Et inversement, la fonction d'un talus isolé serait tout aussi obscure. La topographie laisse deviner l'aspect de ce premier bâtiment sur plusieurs points: la petite éminence conique du sommet n'offre que peu de place pour une tour isolée, ce qui suggère une construction classique sur motte. Une première tour supposée aurait donc été construite en bois et remplacée au bas Moyen Age par une construction en dur; les pierres de construction auraient été extraites du fossé profond de la partie est.

En gros, les éléments de datation semblent se concentrer sur les décennies avant et après 900 apr. J.-C. Justement après cette date, un climat d'insécurité régnait en Ajoie, tout à fait comparable à l'époque romaine, lequel incita à nouveau les gens à chercher un lieu de refuge. Dès 911, les Magyars poussent leurs incursions à plusieurs reprises en direction de l'Ouest et du Midi de la France. En 917, un groupe atteint et pille le duché de Bourgogne après avoir traversé le Jura à partir de

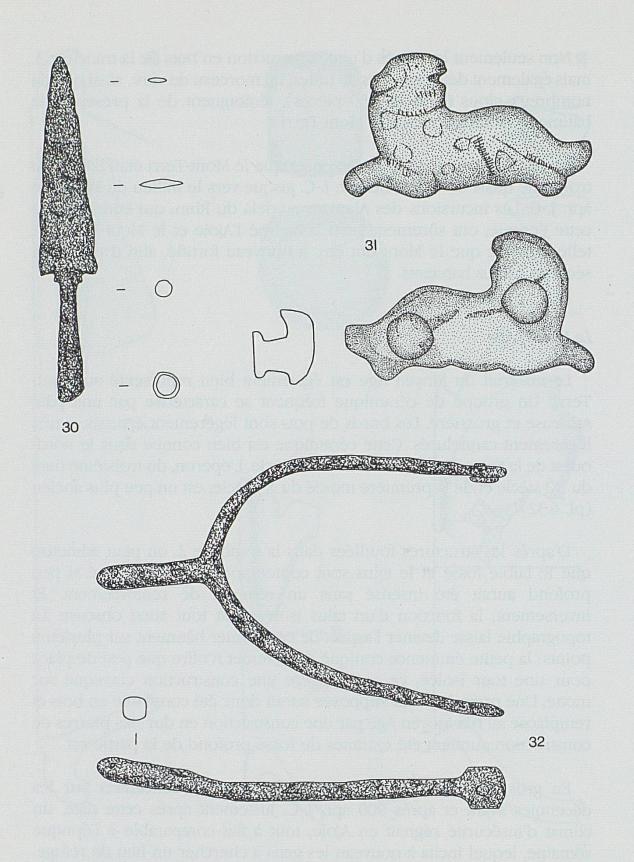


Planche 6 – Matériel romain; 30 pointe de lance en fer; 31 applique de bronze figurant un félidé. Matériel médiéval: 32 éperon en fer. E. 1:2; 31 E. 1:1.

l'Alsace en direction de Besançon. <sup>12</sup> Le Mont-Terri doit alors avoir joué un rôle important en tant que lieu de refuge; peut-être même a-t-il été fortifié à nouveau.

Les dernières fouilles n'ont apporté que peu d'éléments nouveaux se rapportant à l'histoire du bas Moyen Age. <sup>13</sup> Il faut souligner le fait que le «fossé du château fort» n'a été complètement achevé que du côté est; apparemment, les pierres de carrières qui en furent extraites étaient déjà suffisantes.

#### Epoque contemporaine (pl. 7)

Un groupe de céramique caractéristique, à glaçure interne, a été trouvé dans les tranchées 5 et 2 (pl. 7.33,34) Elle correspond à un complexe découvert dans une latrine de la colline de la cathédrale de Bâle, lequel est daté d'environ 1650. <sup>14</sup> Cela suggère un lien avec la guerre

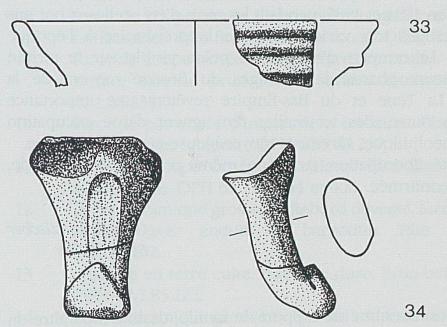


Planche 7 – Matériel contemporain; 33, 34 céramique à glaçure interne (fragment de bord et pied d'une marmite à trois pieds). E. 1:2.

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> S. de Vajay, *Der Eintritt des ungarischen Stammesbundes in die europäische Geschichte* (862-933). Studia Hungarica, 4, 1968, 49-75.

<sup>13</sup> Müller et Windler (note 7).

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> G. Helmig, Neuzeitliche Funde aus dem Reischacherhof, Münsterplatz 16. Ein Beitrag zur Keramik des XVII. Jahrhunderts. Dans: Basler Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde, 79, 1979, 321 ff.

de Trente Ans, durant laquelle l'Ajoie et la vallée de Delémont eurent fortement à souffrir. Surtout entre 1634 et 1639, des troupes françaises, suédoises et impériales dévastèrent la région: Porrentruy, Saint-Ursanne et Delémont, ainsi que plusieurs villages (entre autres probablement aussi Courgenay) ont été incendiés. Les sources mentionnent que la population a pris la fuite dans les montagnes. Les conflits militaires se concentrèrent surtout au col des Rangiers, pomme de discorde, dont l'ancien accès passe au pied du Mont-Terri. 15

La tranchée 2 a recoupé les restes d'une pauvre habitation. Il n'est pas possible de savoir si la population en détresse ou des militaires y ont cherché refuge. Le Mont-Terri aurait été profitable aux deux, de par sa situation protégée et de par la vaste vue qu'il offre.

#### V. RÉSUMÉ

Des fouilles archéologiques ont eu lieu sur le Mont-Terri, dans le canton du Jura, en 1984 et 1985, pendant les mois d'été; celles-ci ont mis au jour des vestiges très variés allant de la préhistoire à l'époque contemporaine. Le rempart d'enceinte à peine visible sur le terrain comporte plusieurs phases. Les vestiges du Bronze moyen, de la civilisation de La Tène et du Bas-Empire revêtent une importance particulière. En outre, des trouvailles témoignent d'une occupation probablement néolithique, sûrement moyenâgeuse et contemporaine.

Une continuité d'occupation, étonnante même pour un site d'altitude, se trouve ainsi confirmée.

Geneviève Lüscher Felix Müller

Cet article est un résumé du rapport de fouille, destiné à paraître en allemand dans l'*annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie 1988*.

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> L. Vautrey, *Notices historiques sur les villes et les villages du Jura bernois*, tome 3, 1863, 251 f.

# VI. CATALOGUE (voir planches 1 à 7) (O.P.H.: Office du patrimoine historique)

- 1 Fragment de hache en amphibolite gris-vert. OPH 62.1.85.6.
- Pointe de flèche à pédoncule, retouche bifaciale couvrante; grisbeige. OPH 61.1.85.140.
- Pointe de flèche, retouche bifaciale couvrante; brun clair, base concave. OPH 62.1.85.377.
- 4 Pointe de flèche rhombique à pédoncule, retouche bifaciale couvrante; beige. OPH 61.1.85.416.
- 5 Fragment d'une gaine de hache en bois de cerf. OPH 62.1.85.269.
- Pot en céramique fine, rebord déversé. Pâte fine dure, brun-noir, surface polie. OPH 62.1.85.252.
- Paroi de coupe ornée d'excisions. Restes d'incrustations blanches en calcaire. Pâte fine, tendre, surface externe gris-brun, surface interne brun foncé. OPH 62.1.85.456.
- Paroi de coupe ornée d'excisions triangulaires avec cannelures horizontales. Pâte fine, gris-brun foncé. OPH 62.1.85.219 et 408.
- Paroi de coupe ornée de cannelures verticales. Pâte fine tendre, surface externe brun foncé, surface interne gris-brun. OPH 62.1.85.234.
- Paroi de pot ornée d'impressions ovalaires. Pâte fine dure, grisbrun, surface sableuse. OPH 62.1.85.239.
- Paroi de coupe ornée d'excisions. Pâte fine dure, gris-brun, surface lisse. OPH 62.1.85.154 et 406.
- Pot en céramique grossière. Rebord déversé, lèvre aplatie, surface externe avec enduit de barbotine. Pâte gris-brun. OPH 62.1.85.202.
- Fusaïole en terre cuite. Pâte fine dure, brun-beige, surface lisse. OPH 62.1.85.122.
- Pot en céramique grossière. Rebord redressé verticalement, lèvre épaissie avec trois cannelures, épaulement marqué, orné de lignes d'incisions verticales au peigne. Pâte dure, surface interne gris-brun, surface externe brun-noir. OPH 62.1.425, 428 et 429.
- Bol. Paroi incurvée, rebord rentrant, lèvre ronde. Pâte dure fine, gris-brun. OPH 62.1.85.110.
- Pot. Rebord déversé, lèvre ronde, orné d'impressions ovalaires (bande poinçonnée). Pâte fine dure, brun-noir. OPH 62.1.85.16.
- Bouteille. Rebord déversé, lèvre ronde. Pâte fine dure, rouge orangé. Façonnée au tour. OPH 62.1.85.463 et 496.

- Fragment de bracelet en bronze, tubulaire, section ovalaire, orné de deux lignes gravées. OPH 62.1.85.135.
- 19 Talon de lance en fer. OPH 62.1.85.411.
- 20 Pointe de flèche en fer avec un éperon. OPH 62.1.84.129.
- Fragment de fer. Cerclage de bouclier (?). OPH 62.1.85.382.
- Clou en fer, tête aplatie, tige à section quadrangulaire. OPH 62.1.85.340.
- 23 Clou en fer. OPH 62.1.85.344.
- 24 Couteau en fer. Soie perforée. OPH 62.1.85.354.
- Mortier à collerette horizontale incurvée. Pâte dure, gris orangé, vernis interne verdâtre, à dégraissant grossier. Façonné au tour. OPH 62.1.84.125.
- Pot, rebord déversé, lèvre aplatie avec cannelure horizontale. Pâte dure fine, gris-brun. OPH 62.1.84.92.
- 27 Poids en quarzite ou en grès, 137 g. OPH 62.1.85.93.
- Pot, rebord court déversé, lèvre avec cannelure horizontale. Pâte dure, à dégraissant assez fin, noir-brun. OPH 62.1.85.371.
- 29 Cruche à lèvre déversée. Pâte orangée, tendre, fine. OPH 62.1.85.22.
- 30 Pointe de lance en fer. OPH 62.1.84.42.
- 31 Applique en bronze, en forme d'animal (félidé ou lion de mer). OPH 62.1.85.356.
- 32 Eperon en fer. OPH 62.1.85.331.
- 33 Bord d'une marmite à glaçure. OPH 62.1.84.
- Pied d'une marmite à trois pieds. Vaisselle à glaçure. OPH 62.1.84.

(Traduction Philippe Morel)

# **HISTOIRE**

